

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Eukitt® baume d'inclusion

Solution d'un polymère acrylique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) recommandé(es): baume d'inclusion

Usage(s) non recommandé(s): Aucun à notre connaissance.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

O. Kindler GmbH
Ziegelhofstr. 214
79110 Freiburg
Deutschland
++49 761 810 77
E-Mail: kindler@o-kindler.de

Service d'informations:

+49 6151 18 40 76

Numéro d'appel d'urgence

+49 6151 18 43 42

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange est classé comme dangereux selon GHS

Classification GHS Selon UN-GHS

II Liquides inflammables	Catégorie de danger 3	H226
Toxicité aiguë (dermique)	Catégorie de danger 4	H312
Toxicité aiguë (inhalé)	Catégorie de danger 4	H332
Brûlure / Irritation de la peau	Catégorie de danger 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie de danger 2 A	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (inhalé)	Catégorie de danger 3	H335
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	Catégorie de danger 2	H373

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

2.2. Éléments d'étiquetage Selon UN-GHS

Marquage GHS

Mot signal

Danger

II Pictogramme GHS (e)



II Consigne de danger (e)

Liquide et vapeurs inflammables. (H226)
Nocif par contact cutané. (H312)
Nocif par inhalation. (H332)
Provoque une irritation cutanée. (H315)
Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)
Peut irriter les voies respiratoires. (H335)
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (H373)

Conseil de prudence (Prévention)

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. -Ne pas fumer. (P210)
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. (P261)
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. (P280)

Conseil de prudence (Intervention)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. (P303 + P361 + P353)

Conseil de prudence (Élimination)

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. (P501)

Composant(s) dangereux déterminant l'étiquetage

contient

xylène

2.3. Autres dangers

II aucun(e) connu(e)

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

3.2. Mélanges

Composants apportant un danger Selon UN-GHS

'Composante	No.-CAS	Teneur	Classe de danger / Catégorie de danger / Remarque sur les dangers
xylène	1330-20-7	40.0 -70.0 %	Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 Acute Tox. 4 (dermique); H312 Acute Tox. 4 (inhalé); H332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H320 STOT SE 3 (inhalé); H335 STOT RE 2 ; H373

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Enlever immédiatement les vêtements souillés ou éclaboussés. Recourir à une aide médicale, en cas de symptômes dus manifestement à l'inhalation des vapeurs dégagées par le produit ou à son effet sur la peau et les yeux.
Inhalation	Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre. Apporter des soins médicaux.
Contact avec la peau	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
Ingestion	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

II Une exposition excessive ou prolongée peut provoquer ce qui suit : , nausée, Vomissement, perte de connaissance

4.3. Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

II L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié mousse, produits extincteurs en poudre, gaz carbonique

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

Moyen d'extinction à ne pas utiliser eau
pour des raisons de sécurité

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

II En cas d'incendie, dégagement possible de: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, produits de décomposition organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir à l'écart de sources d'inflammation. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour les quantités importantes : recueillir mécaniquement. Veiller à un pompage antidéflagrant! Petites quantités et/ou résidus : Recueillir avec des matériaux absorbants tels que le sable, le de Kieselguhr, les liants pour acides, le liantuniversel, la sciure bois. Éliminer conformément aux prescriptions.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Ne pas laisser les récipients/fûts ouverts.

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

Indications pour la protection contre

l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition --- Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. En cas d'incendie, refroidir à l'eau les récipients exposés au danger. Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Protéger du rayonnement solaire. Maintenir le fût de stockage et les contenants hermétiquement fermés, dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

néant

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

voir section 8.2.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection

Ne pas inhale les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger à part les vêtements de travail. Observer les règles professionnelles d'hygiène habituelles. Après le travail, procéder au nettoyage approfondi et aux soins nécessaires de la peau

Protection respiratoire

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit

Protection des mains

gants en Viton® (0.7 mm), Temps de pénétration env. 480 mn (EN 374)

Indications générales

Les gants de protection doivent être changés régulièrement, en particulier après contact intensif avec le produit. Il est impératif de choisir un type de gants de protection adapté à chaque poste de travail.

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection de la peau et du corps

Pour la manipulation de grosses quantités: protection du visage, bottes et tabliers résistants aux produits chimiques.

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	aromatique
Température de congélation	<0 °C
Début d'ébullition	env.137 °C (1,013 hPa)
Point d'éclair	23 °C (DIN 53213)
Température d'inflammabilité	> 250 °C (DIN 51794)
Limite d'explosivité, inférieure	1 % (v) (xylène)
Danger d'explosion/limite supérieure	8 % (v) (xylène)
Pression de vapeur	env. 8 hPa (20 °C) (xylène)
Densité	0.95 g/cm3 (20 °C)
Densité de vapeur relative par rapport à l'air	3.7 (20 °C) (xylène)
Solubilité dans l'eau	200 mg/l (20 °C) (xylène)
Solubilité (qualité)	soluble dans les esters et les cétones, soluble dans les hydrocarbures aromatiques
pH	non applicable
Viscosité (dynamique)	250 - 450 mPa.s (20 °C), (Brookfield)

9.2. Autres informations

néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

voir section 10.2.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition dans le cas d'une manipulation conforme aux prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

réagit au contact des agents d'oxydation forts

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et les sources d'allumage.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune lors d'une utilisation adéquate du produit.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et Pas de données de test spécifiques disponibles
répartition

Toxicité aiguë orale DL50 rat, Relatif à la substance: xylène, Faible effet toxique en cas d'absorption > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë inhalative CL50 rat, Relatif à la substance: xylene 22 mg/l

Toxicité aiguë dermique DL50 lapin, Relatif à la substance: xylene > 2,000 mg/kg

Brûlure / Irritation de la peau lapin, Relatif à la substance: xylène irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire lapin, Relatif à la substance: xylène irritant

Sensibilisation respiratoire/cutanée homme, Relatif à la substance: xylene non sensibilisant

Danger par aspiration n'est pas concerné

évaluation caractère mutagène non mutagène dans des tests in vivo et in vitro
Relatif à la substance: xylène

Cancérogénicité Aucune indication concernant un effet cancérogène.
Relatif à la substance: xylène

Toxicité pour la reproduction / non toxique pour la reproduction
teratogénicité Relatif à la substance: xylène

Évaluation des risques pour la santé CMR : non
humaine

Toxicité spécifique pour certains (narcose)Toxicité spécifique pour certains organes cibles — organes cibles -
Exposition unique exposition unique Catégorie 3 (UN-GHS)

Toxicité en cas d'administration rat, , 90 jr, OCDE 408
répétée Relatif à la substance: xylène LOAEL
150 mg/kg

Données générales De fortes concentrations en solvants entraînent des irritations des yeux, des voies respiratoires et peuvent provoquer des maux de tête, des étourdissements et des troubles du système nerveux central. Éviter le contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation des vapeurs du produit.

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique, poissons	CL50 Morone saxatilis, 96 h Relatif à la substance: xylène	2 mg/l
Toxicité aquatique, invertébrés	CE50 Daphnia magna, 48 h Relatif à la substance: xylène	1 -10 mg/l
Toxicité aquatique, algues/plantes aquatiques	CE50 Chlamydomonas angulosa, 3 h Relatif à la substance: xylène	46 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistante et dégradabilité	Pas d'indications de propriétés critiques (Considérations effet-structure) (Analogie)
Biodégradabilité	biodégradable Relatif à la substance: xylène

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Pas d'indications de propriétés critiques (Considérations effet-structure) (Analogie)
-----------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Pas de données de test spécifiques disponibles
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et VPVB	PBT : non vPvB: non
------------------------	------------------------

12.6. Autres effets néfastes

Informations générales	Présence de danger déjà lors de l'écoulement de quantités minimes dans le sous-sol. Ne pas contaminer le sol, les eaux et les égouts.
------------------------	---

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit	Le déchet est dangereux. L'élimination doit être effectuée dans les installations agréées et appropriées en respectant les réglementations et après consultation des autorités locales et du récupérateur.
---------	--

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

Emballages non nettoyés

Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en règle. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

voir section 14.2.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport par route ADR/GGVSEB

Transport par route RID/GGVSEB

Transport par voies d'eau intérieures ADN/GGVSEB (Allemagne)

Transport par mer IMDG/GGVSee

UN number	1307
Class	3
EmS	F-E, S-D
Marine pollutant No	
Packaging group	III
Proper Shipping Name	Xylenes, Solution

Transport aérien ICAO/IATA

UN number	1307
Class	3
Packaging group	III
Proper Shipping Name	Xylenes, Solution

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

voir section 14.2.

14.4. Groupe d'emballage

voir section 14.2.

14.5. Dangers pour l'environnement

Si non indiqué dans 14.2, alors non concerné

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir section 14.2.

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Homologation de transport, voir prescriptions

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Composant(s) dangereux contient xylène
déterminant l'étiquetage

Législation nationale

	Santé	Inflammabilité	Risque physique
Estimation HMIS 2*	3	0	
Estimation NFPA 2	3	0	
<u>Propriétés dangereuses HMIS</u>		<u>Propriétés dangereuses NFPA</u>	
4 = sévère		4 = extrême	
3 = grave		3 = haut	
2 = modérer		2 = modérer	
1 = légère		1 = légère	
0 = minime		0 = insignifiant	
N = les poudres ne présentent aucun risque		N = les poudres ne présentent aucun risque	

* = risques chroniques pour la santé

État d'enregistrement

REACH (UE)	pré-enregistré, enregistré ou exclu
TSCA (USA)	listé ou exclu
DSL (CDN)	listé ou exclu
AICS (AUS)	listé ou exclu
ECL (KOR)	listé ou exclu
PICCS (RP)	listé ou exclu
IECSC (CN)	listé ou exclu

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

néant

Phrases H importantes du chapitre 3

xylène
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H320 Provoque une irritation des yeux.

Fiche de Données de Sécurité

UN-GHS (Rev.4) (2011)

O. Kindler GmbH

EUKITT®; Harz K (PM 709) Etat: 05.07.2012

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indications sources

manuels et publications pertinentes
examens effectués en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées par d'autres fabricants
SIAR
OECD-SIDS
RTK public files

Les lignes signalées par || ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Date d'impression : 12.2012